



## Heritage d un terrain non payer de mes parent

Par **kerekli**, le **06/06/2008 à 22:02**

maitre  
mon histoire concerne mes parent, quand il etait jeune il ont fait un achat d'une maison qui a ce jour, n'est pas totalement payé il reste environ 80000 euros. je ne suis pas la seul de cette union il y a ma soeur et on se pose la question, qui allait payer le terrain quand ils ne seront plus la? Si cette dette me revenait a moi et ma soeur, j'aurais aimé savoir ce que je pouvais faire pour ne pas avoir a payer cela j'ai un enfant a charge bientôt un deuxième et je ne veux pas hériter de cette dette. je vous remercie d'avance. veuillez recevoir mes salutations distinguées.

Par **Jurigaby**, le **06/06/2008 à 22:25**

Bonjour.  
Sans doute que vos parents ont pris une assurance décès pour le crédit donc pas de soucis, vous n'aurez rien à payer.  
Si non, la dette sera remboursée sur la succession, et vous hériterez du terrain + les éventuelles dettes (si les comptes bancaires et les meubles n'ont pas permis de la rembourser).  
Ceci étant, si les dettes sont trop importantes, vous pouvez refuser la succession.

Par **kerekli**, le **07/06/2008 à 16:33**

je vous remercie de votre réponse  
pour ce qui est d'une assurance c'est sûr qu'ils n'ont pas fait et pour les meubles il n'y a grand chose ils sont tout deux mariés et sous tutelle  
Donc je pense que ça va tout nous tomber dessus c'est une somme assez importante ça fait peur!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Par **Jurigaby**, le **07/06/2008** à **16:39**

Bonjour.rnrnBen dans ce cas, il suffit de refuser la succession.. Vous n'aurez rien à payer.